

## PESTICIDES : BILAN DU CHEMIN PARCOURU ET VISION D'AVENIR

ISABELLE BOUFFARD, DIRECTRICE

DIRECTION RECHERCHES ET POLITIQUES AGRICOLES (DREPA)

Au Québec, le bilan annuel des ventes de pesticides couplé à certains indicateurs nous permet de suivre l'évolution des risques associés à l'utilisation des pesticides pour la santé et l'environnement. Il s'agit du système de suivi le plus rigoureux au pays. Or, bonne nouvelle, il nous révèle que depuis 2015, les quantités vendues et les indicateurs de risque dans la province sont à la baisse. Voici une revue des facteurs qui expliquent cette situation et un aperçu des stratégies d'avenir.

### L'INDICE DE PRESSION ET LES INDICATEURS DE RISQUE

Chaque année, à date fixe, les vendeurs de produits phytosanitaires sont tenus de transmettre au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) un bilan détaillé de leurs ventes. Le dernier rapport produit par le MELCC couvre la période de 1992 à 2017. En mettant en relation les quantités de pesticides vendus avec les superficies cultivées, on calcule l'indice de pression exprimé en kilogrammes de pesticides par hectare (graphique 1).

Même si le volume de pesticides appliqué sur les superficies en culture constitue un bon indicateur, il ne peut à lui seul nous informer sur les risques liés à leur utilisation. Pour cela, on doit tenir compte de l'Indicateur de risque des pesticides du Québec (IRPeQ)<sup>1</sup>, qui fournit des données sur les risques potentiels pour la santé et l'environnement de tous les pesticides vendus.

### L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES

Durant les années 1990, les efforts investis en agroenvironnement, notamment dans l'accompagnement des producteurs agricoles, se sont traduits par une réduction substantielle des quantités de pesticides appliqués (baisse de 1,4 kg/ha de 1992 à 2002).

Puis, à partir de 2004, la tendance s'est inversée, notamment avec l'arrivée sur le marché de semences génétiquement modifiées pour résister à certains herbicides. Ce qu'il faut savoir, c'est que l'emploi de cette technologie a permis une transition à grande échelle vers des pratiques de conservation des sols (travail réduit, semis direct, etc.). Rappelons que ces pratiques améliorent la santé des sols tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. En contrepartie, les travaux qui permettaient jadis de se débarrasser des mauvaises herbes ont été éliminés, d'où l'augmentation de l'utilisation d'herbicides. À noter également, un désengagement généralisé de l'État en recherche et en accompagnement au tournant des années 2000.

Depuis quatre ans (2014-2017), on observe un autre revirement de situation alors que l'indice de pression a chuté de près de 21 %. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ces résultats, dont l'adaptation des techniques de production aux exigences du marché, ainsi que l'adoption à grande échelle de la lutte intégrée qui permet de mieux cerner les situations où l'application de pesticides est réellement nécessaire et ainsi d'en réduire l'utilisation.

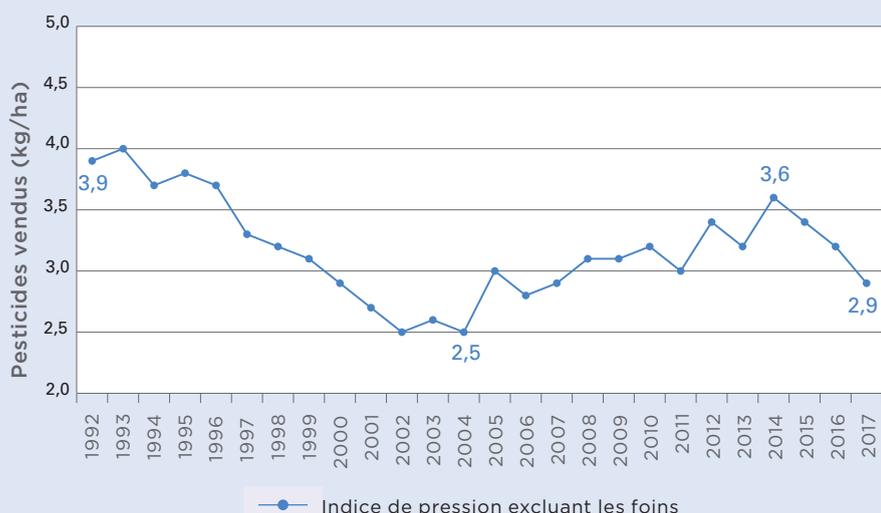
En 2017, les indicateurs de risque pour la santé et pour l'environnement ont respectivement diminué de 14 % et de 3 % par rapport à la moyenne des années 2006 à 2008. Ici encore, plusieurs facteurs peuvent expliquer ces résultats : d'abord, l'adoption accrue de méthodes alternatives pour réduire l'application des pesticides de synthèse<sup>2</sup> et l'utilisation de produits moins risqués pour la santé et pour l'environnement, particulièrement les insecticides et les herbicides.

### UNE STRATÉGIE AVEC DES CIBLES AMBITIEUSES

Depuis 1992, le Québec s'est doté d'une stratégie phytosanitaire pour rationaliser, réduire et remplacer l'emploi des pesticides en agriculture. Les partenaires de cette stratégie, dont l'Union, se sont fixé des cibles ambitieuses. À l'horizon 2021, on compte réduire de 25 % les risques pour la santé et l'environnement par rapport à la moyenne des années 2006, 2007 et 2008.

Pour atteindre cet objectif, l'État doit investir dès maintenant dans la recherche et le développement d'autres méthodes alternatives viables. Il devra aussi soutenir la formation et le transfert des connaissances et mettre en place des programmes pour rétribuer les bonnes pratiques. Les producteurs ont déjà démontré qu'ils sont prêts à se retrousser les manches lorsqu'ils sont appuyés. Donnons-nous des moyens dignes de nos aspirations. ✕

Graphique 1. Volume de pesticides utilisés en production végétale au Québec excluant les superficies en foins



Source : ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

<sup>1</sup> Agrégation de variables donnant à chaque type de pesticide deux indices de risque lié à son utilisation, un pour la santé et un pour l'environnement.

<sup>2</sup> Ex. : Mouches stériles de l'oignon, trichogrammes, diffuseurs de phéromones, désherbage mécanique, détecteurs de spores, etc.